

**PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE : PROTECTION SOCIALE ET ASSURANCE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA377	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1256,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 04/05/2025 au 05/05/2025
- Du 17/12/2025 au 18/12/2025
- Du 23/05/2024 au 24/05/2024
- Du 19/12/2024 au 20/12/2024

**OBJECTIFS**

- Analyser le niveau de protection sociale obligatoire et les besoins à couvrir
- Conseiller les assurances de santé et de prévoyance individuelles complémentaires

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Mise en pratique et travail sur le choix du bon contrat face à des besoins de couvertures différents (maladie accident décès).**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel du patrimoine, formateur expert de l'IFPASS.**

## PROGRAMME

- A. Remboursement des frais de santé par le régime obligatoire
  - 1. Articulation de la protection sociale en France
  - 2. Prestations en nature des régimes sociaux
- B. Couvertures par le contrat "complémentaire santé"
  - 1. Contrat responsable et solidaire
  - 2. Garanties en régime forfaitaire
  - 3. Réforme 100% Santé
- C. Souscription du contrat "complémentaire santé"
  - 1. Choix des options
  - 2. Limites des garanties
  - 3. Application des garanties
  - 4. Exclusions
  - 5. Critères de tarification
- D. Remboursement des interruptions temporaires et permanentes de travail par le régime obligatoire
  - 1. Articulation de la protection sociale en France
  - 2. Prestations en espèces des régimes sociaux (indemnités journalières)
  - 3. Prestations en espèces des régimes sociaux (invalidité)
- E. Couvertures par le contrat "dommages corporels"
  - 1. Evénements garantis
  - 2. Garanties en régime indemnitaire (revenus de remplacement)
  - 3. Garanties en régime forfaitaire (individuel accident)
  - 4. Spécificités de la GAV
- F. Souscription du contrat "dommages corporels"
  - 1. Choix des options
  - 2. Limites des garanties
  - 3. Application des garanties
  - 4. Exclusions
  - 5. Critères de tarification
- G. Remboursement du décès par le régime obligatoire
  - 1. Articulation de la protection sociale en France
  - 2. Qualité de bénéficiaire
  - 3. Gestion de la période de bénéfice
- H. Couvertures par le contrat "décès"
  - 1. Garanties en capital forfaitaire
  - 2. Garanties en rente "conjoint"
  - 3. Garanties en rente éducation
  - 4. Notion de PTIA
- I. Souscription du contrat "décès"
  - 1. Choix des bénéficiaires
  - 2. Garantie "double effet"
  - 3. Garantie "doublement accident"
  - 4. Exclusions

## 5. Critères de tarification

### **Validation des acquis :**

#### **- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques**

## **PUBLIC**

Gestionnaires de contrats  
Conseillers en assurance  
Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Chargés d'études juridiques

### **Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1256,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/01/2025 à 10:02